

Association PRO VELO Valais/Wallis

Case Postale

1951 Sion

info@pro-velo-valais.ch

Communiqué de presse

Sion, le 30 août 2026

30 ans de l'axe cyclable valaisan : perfectionner l'existant pour bâtir le réseau de demain

À l'occasion du 30^e anniversaire de l'axe cyclable cantonal, PRO VELO Valais/Wallis salue une infrastructure devenue incontournable pour la mobilité douce en Valais. L'association encourage les collectivités à poursuivre leurs efforts pour entretenir et perfectionner cet itinéraire très populaire, tout en concrétisant le développement d'un véritable réseau cyclable en Valais.

Depuis trois décennies, l'axe cyclable de la plaine du Rhône, inscrit dans la loi sur les routes depuis 1993, s'est imposé comme la colonne vertébrale des déplacements actifs dans notre canton. Offrant un tracé direct, sécurisé et préservé du trafic automobile, il rencontre un succès populaire incontestable. Les comptages le prouvent : sur le seul tronçon équipé d'un compteur entre Sion et St-Léonard, ce sont plus d'une centaine de milliers de passages de cyclistes enregistrés chaque année, confirmant que le vélo est une réponse concrète aux besoins quotidiens de mobilité.

Garder un axe attractif : les pistes d'amélioration prioritaires

Face à l'engouement croissant pour ce mode de transport respectueux de l'environnement et bon pour la santé, cet axe historique nécessite une attention continue pour conserver toute sa qualité d'usage.

PRO VELO Valais/Wallis identifie quatre axes d'action :

- **Un revêtement amélioré** : la réparation progressive des tronçons dégradés (notamment par les racines) est essentielle pour assurer le confort et prévenir les chutes. Certains tronçons ne sont d'ailleurs toujours pas goudronnés.
- **Un entretien hivernal continu** : le déneigement systématique sur l'ensemble du parcours, assuré par les communes traversées, garantirait une alternative crédible à la voiture 365 jours par an. Il s'agit pourtant d'une obligation légale (loi cantonale sur les routes).



Les portions des berges du Rhône qui ne sont pas déneigées peuvent dans certains cas se transformer en patinoires, les rendant impraticables durant plusieurs jours.

[Crédit photo : Joakim Faiss, janvier 2025](#)

- **Une lisibilité sans rupture** : une meilleure signalisation lors des travaux (avec des déviations claires) et un balisage renforcé là où l'axe « se perd » dans la traversée de certaines villes sont indispensables.
- **Une meilleure connectivité avec les localités de plaine** : pourtant situés à quelques centaines de mètres de l'axe cyclable, certains villages ne sont pas raccordés à l'axe cyclable cantonal par des itinéraires sûrs et directs.

De l'axe unique au réseau : concrétiser l'ambition dans toutes les communes

Un axe fort est indispensable, mais il ne suffit plus à lui seul. Pour concrétiser les bénéfices du vélo sur le climat, la santé publique et la qualité de l'espace public, le Valais doit se doter d'un réseau cyclable sûr, séparé physiquement du trafic motorisé, continu et attractif. PRO VELO Valais/Wallis rappelle dans ce cadre que même si le Valais est un canton alpin, 70% de sa population vit et travaille en plaine, et près de 50% des déplacements font moins de 5 km.

PRO VELO Valais salue l'impulsion politique donnée au niveau cantonal avec la nouvelle loi sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne, ainsi que la nouvelle stratégie Mobilité douce 2040. Cependant, sur le terrain, le rythme d'exécution dépend de la volonté des communes.

L'association appelle l'ensemble des collectivités à s'emprunter pleinement de cette dynamique. PRO VELO Valais/Wallis rappelle qu'en termes de mobilité, c'est l'offre qui crée la demande. La promotion du vélo passe donc essentiellement par la mise en place d'infrastructures adaptées.

Investir pour les 25 prochaines années

« Cet anniversaire montre que lorsque l'on offre une infrastructure de qualité, la population répond présent », souligne Alexandre Bagnoud président de PRO VELO Valais/Wallis. *« Il faut désormais perfectionner cet axe phare et accélérer la concrétisation du réseau cantonal dans chaque commune, afin d'offrir une réelle liberté de déplacement à vélo à toutes les Valaisannes et tous les Valaisans. Chaque franc investi dans des infrastructures vélos, si elles sont bien pensées et réalisées, permet en réalité de faire des économies à l'échelle de la collectivité. »*

PRO VELO Valais/Wallis réitère sa disponibilité auprès du Canton et des communes pour apporter son expertise du terrain et collaborer à ces projets d'avenir.

Contact :

Philippe Jansen, secrétaire et responsable technique de PRO VELO Valais/Wallis, 079 952 02 19

Alexandre Bagnoud, président de PRO VELO Valais/Wallis, 079 766 36 41